

Bü. 31. Okt. 1952

Berne, le 30 octobre 1952.

s.C.41.Col.157.1. - ZX
s.B.52.30.4.1.

ad C.52.50. - H.

Monsieur le Chargé d'affaires,

Par lettre du 17 de ce mois, vous nous avez signalé une annonce d'"EL TIEMPO" par laquelle la maison "Imhauka S.A.", de Zurich, offre aux entreprises industrielles colombiennes de financer l'achat de machines et d'équipement, et vous relevez que cette société et son représentant, M. F.G. Kadgien, vous sont inconnus.

Nous partageons l'opinion que vous exprimez à ce propos et selon laquelle l'activité en Amérique du Sud des délégués de maisons suisses présente de l'intérêt pour nos légations. Toutefois, outre que nous ne pouvons guère, sans motif spécial, inciter nos entreprises suisses à resserrer les contacts entre leurs représentants à l'étranger et nos missions diplomatiques, le cas dont il s'agit ici est tout à fait particulier.

En effet, le nommé Kadgien dont il est question est probablement le Dr Friedrich Kadgien, ressortissant allemand, ancien juriste au Ministère de l'économie publique à Berlin et ex conseiller ministériel au plan de 4 ans. Il avait été mentionné à propos d'une affaire d'achat en France par les Allemands, sous l'occupation, de titres qui, après avoir été acquis au moyen de contributions de guerre françaises avec ou sans pression sur les propriétaires, auraient été revendus en Suisse pour procurer des devises aux occupants. Il nous aurait toutefois rendu d'autre part des services précieux en s'employant, avec deux de ses compatriotes, à faciliter le ravitaillement en pétrole de la Suisse pendant la guerre et la récupération des wagons-citernes que la "PETROLA" avait, à cette époque, dû envoyer en Allemagne pour importer ledit pétrole.

Malgré cette assistance et bien que les soupçons qui aient pesé sur lui au sujet des titres écoulés en Suisse n'aient apparemment pas été confirmés, il est préférable que votre Légation n'ait pas trop de contact avec cet étranger et la réserve dont il a fait preuve à l'égard de vos services ne nous paraît pas devoir être déplorée.

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'affaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

A la Légation de Suisse,
B o g o t a .

DEPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
Affaires Politiques
sig. Matter

Dodis

